

# SÉANCE PLÉNIÈRE

**<< Responsabilité sociale – Action positive par opposition à liberté de choix >>**

## **Objectifs d'apprentissage :**

- clarifier la définition de l'action positive dans le contexte canadien de la responsabilité sociale
- déterminer la mesure dans laquelle chaque programme de formation médicale doit faire preuve de responsabilité sociale en répondant aux besoins de santé de tous les Canadiens
- déterminer s'il existe un décalage entre les inscriptions dans les facultés de médecine et la population en général pour ce qui est de la race, du lieu de résidence et de la préférence pour les spécialistes par opposition aux généralistes
- déterminer les avantages et les inconvénients qu'il existe à utiliser l'action positive pour répondre aux besoins en soins de santé des Canadiens